

TERMS AND CONDITIONS

Booking conditions

1. Part of the whole property situated at 26 Avenue des Tilleuls, 17800 Echebrune (“the Property”) is offered for holiday rental subject to confirmation by Robert Jose and Andrew Carmichael (“the Owners”) to the renter (“the Client”).
2. To reserve the Property, the Client should complete and sign the booking form and return it together with the initial non-refundable deposit. Upon receipt of this deposit, the Owner will send a confirmation. This is the formal acceptance of the booking.
3. The balance of the rent is payable not less than six weeks before the start of the rental period. If payment is not received by the due date, the Owner reserves the right to give notice in writing that the reservation is cancelled. The Client will remain liable to pay the balance of the rent unless the Owner is able to re-let the property. Reservations made less than 6 weeks before the start of the rental period require full payment at the time of booking.
4. A security deposit of £100 is payable with the final instalment. The security deposit will be retained pending inspection of the Property and contents, to check that the Owner has no consequential expenses due to breakages, damage or excessive cleaning caused by the Client; however, the sum reserved by this clause shall not limit the Client’s liability to the Owner. The Owner will account to the Client for the security deposit and refund the balance after the end of the rental period.
5. Subject to clauses 2 and 3 above in the event of a cancellation, refunds of amounts paid will be made if the Owner is able to re-let the property and any expenses or losses in so doing will be deducted from the refundable amount. The Client is strongly recommended to arrange a comprehensive travel insurance policy (including cancellation cover) and to have full cover for the party’s personal belongings, public liability, etc. since these are not covered by the Owner’s insurance.
6. The rental period shall commence at 4pm on the first day and finish at 10am on the last day. The Owner shall not be obliged to offer the accommodation before this time and the Client shall not be entitled to remain in occupation after the time stated unless by prior arrangement.
7. The Client agrees to be a considerate tenant and to take good care of the Property and to leave it in a clean and tidy condition at the end of the rental period.
8. The Client shall report to the Owner without any delay any defects at the Property or breakdown in the equipment, plant, machinery or appliances in the Property or garden, and arrangements for repair or replacement will be made as soon as possible.

9. The Owner shall not be liable to the Client:

(a) for any temporary defect or stoppage in the supply of public services to the Property, nor in respect of any equipment, plant, machinery or appliances at the Property

(b) for any loss, damage or injury that is the result of adverse weather conditions, riot, war, strikes or other matters beyond the control of the Owner

(c) for any loss, damage or inconvenience caused to or suffered by the Client if the Property shall be destroyed or substantially damaged before the start of the rental period and in any such event the Owner shall within seven days of notification to the Client refund to the Client all sums previously paid to the Owner in respect of the rental period. This shall not be taken to include any travel costs and under no circumstances shall the Owner's liability to the Client exceed the amount paid to the Owner for the rental period.

10. Bicycles and other outdoor equipment are provided for the use of the Client. Whilst every effort is made to maintain the cycles and other equipment in good condition, they are used by the Clients at their own risk and the owners will accept no responsibility whatsoever for any damage or personal injury caused by their use.

11. Pets are welcomed in the Property only with prior approval of the Owners. Client pet owners are responsible for their pets at all times and are responsible for cleaning up any/all pet refuse. Pets are not allowed on furniture or beds at any time. Pets are not allowed by or in the pool. All pets must be up-to-date with all vaccinations. Flea/tick treatment is required at least 3 days prior to arrival. All items above are the sole responsibility of the Clients and the Owners assume no responsibility for illness or injury that humans or pets may incur while on the premises.

12. The Property and facilities is for the use of the Clients only. Client guests are welcome subject to Owners prior consent for day visits. No overnight guests allowed unless agreed with Owners.

TERMES ET CONDITIONS

Conditions de reservation

1. Une partie de l'ensemble de la propriété située au 26 Avenue des Tilleuls, 17800 Echebrune ("la propriété") est offert pour la location de vacances sous réserve de la confirmation par Robert Jose et Andrew Carmichael ("les propriétaires") au locataire).
2. Pour réserver la propriété, le client doit remplir et signer le formulaire de réservation et le retourner avec le dépôt initial non remboursable. Dès réception de ce dépôt, le propriétaire enverra une confirmation. C'est l'acceptation formelle de la réservation.
3. Le solde du loyer est payable au moins six semaines avant le début de la période de location. Si le paiement n'est pas reçu à la date d'échéance, le propriétaire se réserve le droit de notifier par écrit que la réservation est annulée. Le Client reste tenu de payer le solde du loyer à moins que le Propriétaire ne soit en mesure de relouer le bien. Les réservations effectuées moins de 6 semaines avant le début de la période de location exigent le paiement intégral au moment de la réservation.
4. Une caution de £ 100 est payable avec le dernier versement. Le dépôt de garantie sera conservé en attendant l'inspection de la propriété et du contenu, afin de vérifier que le propriétaire n'a aucun frais consécutifs en raison de ruptures, de dommages ou de nettoyage excessif causé par le client; Toutefois, la somme réservée par la présente clause ne limite pas la responsabilité du Client envers le Propriétaire. Le propriétaire rendra compte au client pour le dépôt de garantie et de rembourser le solde après la fin de la période de location.
5. Sous réserve des clauses 2 et 3 ci-dessus en cas d'annulation, le remboursement des montants versés sera effectué si le propriétaire est en mesure de relouer le bien et que les dépenses ou les pertes en résultant seront déduites du montant remboursable. Il est vivement conseillé au Client de prévoir une police d'assurance voyage complète (y compris la couverture d'annulation) et d'avoir une couverture complète pour les effets personnels de la partie, la responsabilité civile, etc., puisqu'ils ne sont pas couverts par l'assurance du Propriétaire.
6. La période de location commence à 16h le premier jour et finit à 10h le dernier jour. Le propriétaire n'est pas obligé d'offrir le logement avant ce moment et le client ne sera pas autorisé à demeurer en activité après l'heure indiquée sauf accord préalable.
7. Le client s'engage à être un locataire prévenant et à prendre soin de la propriété et de le laisser dans un état propre et rangé à la fin de la période de location.
8. Le Client doit signaler au Propriétaire sans délai les défauts de la Propriété ou la panne de l'équipement, des installations, des machines ou des appareils de la Propriété ou du

jardin, et des arrangements pour la réparation ou le remplacement seront effectués dès que possible.

9. Le Propriétaire n'est pas responsable envers le Client:

(A) pour tout défaut ou arrêt temporaire dans la fourniture de services publics à la Propriété, ni pour aucun équipement, installation, machinerie ou équipement à la Propriété

(B) pour toute perte, dommage ou blessure résultant de conditions météorologiques défavorables, d'émeutes, de guerres, de grèves ou d'autres questions échappant au contrôle du propriétaire

(C) pour toute perte, dommage ou inconvéniement causé ou subi par le Client si la Propriété doit être détruite ou considérablement endommagée avant le début de la période de location et dans tout tel événement, le Propriétaire doit, dans les sept jours suivant la notification au Client Au Client toutes les sommes déjà payées au Propriétaire pour la période de location. Ceci ne doit pas être compris comme incluant les frais de voyage et en aucun cas la responsabilité du Propriétaire envers le Client ne dépasse le montant payé au Propriétaire pour la période de location.

10. Les bicyclettes et autres équipements extérieurs sont fournis à l'usage du client. Bien que tous les efforts soient faits pour maintenir les cycles et autres équipements en bon état, ils sont utilisés par les Clients à leurs propres risques et les propriétaires n'accepteront aucune responsabilité pour les dommages ou blessures causés par leur utilisation.

11. Les animaux sont accueillis dans la propriété seulement avec l'approbation préalable des propriétaires. Les propriétaires d'animaux de compagnie sont responsables de leurs animaux de compagnie en tout temps et sont responsables du nettoyage de tous les déchets d'animaux de compagnie. Les animaux ne sont pas autorisés sur les meubles ou les lits à tout moment. Les animaux domestiques ne sont pas admis dans la piscine ou dans la piscine. Tous les animaux doivent être à jour avec toutes les vaccinations. Le traitement des puces / tiques est requis au moins 3 jours avant l'arrivée. Tous les éléments ci-dessus sont la responsabilité exclusive des Clients et les Propriétaires n'assument aucune responsabilité pour les maladies ou les blessures que les humains ou les animaux peuvent encourir pendant leur séjour sur les lieux.

12. La Propriété et les installations sont réservées à l'usage des Clients. Les clients sont les bienvenus sous réserve de l'accord préalable des propriétaires pour les visites de jour. Aucun invités de nuit, sauf accord avec les propriétaires.